

Fiche déclarative préalable
à la réalisation de sondage, forage, création de puits ou d'ouvrage souterrain
(Au titre des articles L. 214-1 et R. 214-1 du code de l'environnement – Titre 1er)

Aucun travaux en vue de la réalisation du forage ne pourra être exécuté avant la fin de la période éventuelle d'opposition (R. 214-35 du code de l'environnement) ou un accord anticipé.
La réalisation d'un ouvrage ou le prélèvement d'eau non déclarée est considérée comme une infraction exposant le contrevenant à une amende de 5ème classe et à des poursuites pénales.

Ce formulaire ne constitue pas une demande de prélèvement d'eau

La présente fiche est constituée de plusieurs parties :

- partie 1 : identification du demandeur,
- partie 2 : description de l'ouvrage à créer,
- partie 3 : document d'incidence,
- partie 4 : abandon d'ouvrage.

Ces parties sont à remplir en fonction du projet : l'appui technique de l'entreprise en charge des travaux peut être nécessaire.

Une notice explicative figure en annexe.

→ PARTIE 1 : IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

I. Demandeur

NOM :FABRE..... PRENOM : ...Guillaume.....

Raison sociale (si société) : ..SCEA.CANTALEYRE.....

SIRET : 49934168300021 _ _ _ _ _ date de naissance (si particulier) : _ _ / _ _ / _ _ _ _

Adresse : Lieu-dit : ..route de Bern..... Numéro : 4350.....

Voie :

Code postal : 40410 _ _ _ Commune : ...Pissos.....

Tél. : _ _ _ _ _ Port. : _06_07_08_30_25_ _ _ _

Mail :guillaumefabre..@.orange.fr.....*

* *En indiquant une adresse mail j'accepte que celle-ci soit utilisée par l'administration pour toute correspondance liée à l'instruction du présent dossier, en cas de refus cocher la case :*

N° PACAGE (si exploitation agricole) : ..040009606.....

ICPE : non concerné déclaration autorisation / enregistrement

CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION

Service instructeur : SPE DREAL DDETSPP / associé ; DREAL code minier ARS usage sanitaire

date de réception :n° dossier :

Prof (m) : Q (m³/h) : V (m³/an) :

en ZRE : Oui Non périmètre gestion :

SAGE : PP AEP : ZS/ZOS:

ZH : CE : autre :

II. Objet de la demande

Objet de la demande	Parties à compléter			
	1	2	3	4
<input type="checkbox"/> création d'ouvrage	Oui	Oui	Oui	Pour les ouvrages temporaires
<input checked="" type="checkbox"/> remplacement d'ouvrage	Oui	Oui	Oui	Oui
<input type="checkbox"/> modification d'une déclaration antérieure	selon le contenu de la demande de modification N° récépissé de déclaration ou N° arrêté préfectoral : Date de récépissé ou de l'arrêté : / /			
<input type="checkbox"/> abandon d'ouvrage	Oui	Non	Non	Oui

Nombre d'ouvrage(s) de prélèvement concerné(s) par la demande : 2

Nombre d'ouvrage(s) de prélèvement utilisé(s) par le demandeur : 20

III. Intention d'usage du forage

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Essais de pompage | <input checked="" type="checkbox"/> Prélèvement d'eau pérenne |
| <input type="checkbox"/> Surveillance des eaux souterraines | <input type="checkbox"/> Rabattement temporaire de nappe |
| <input type="checkbox"/> Prélèvement d'eau ponctuel < 6 mois | <input type="checkbox"/> Rabattement permanent de nappe |

Veuillez expliquer en quelques phrases le contexte de votre projet (réalisation, remplacement, modification ou abandon, ...) et l'intention d'usage :

Remplacement de forages destinés à l'irrigation agricole
Irrigation destinée cultures classées "criTERRES" niveau 2

IV. Rubrique du code de l'environnement concernée par la demande de forage (R. 214-1)

Rubrique 1.1.1.0 (déclaration) : ouvrage, sondage, essai de pompage, création de puits, ouvrage souterrain à usage non domestique réalisé pour la recherche ou surveillance d'eaux souterraines ou le prélèvement temporaire ou permanent dans les eaux souterraines, y compris dans les nappes d'accompagnement de cours d'eau.

V. Autre législation

Mentionner, le cas échéant, des demandes d'autorisation ou des déclarations déjà déposées pour le projet au titre d'une autre législation, avec la date de dépôt et la mention de l'autorité compétente :

Fait à Pissos, le 18 / 12 / ..2023...

Je certifie avoir pris connaissance des prescriptions générales relevant des arrêtés ministériels du 11 septembre 2003 (accessibles sur le site <https://aida.ineris.fr>) et déclare m'engager à les respecter sans délai ainsi que les prescriptions spécifiques issues du présent dossier.

J'informerai le service police de l'eau de la date réelle des travaux préalablement à leur réalisation.

NOM et Prénom du demandeur

Signature du demandeur

→ PARTIE 2 : DESCRIPTION DE L'OUVRAGE À CRÉER

1 exemplaire par ouvrage !

Réservé administration - Identification forage

I. Localisation de l'ouvrage envisagé

Commune de situation de l'ouvrage envisagé:Pissos.....

Lieu-dit : ilot.1.P.1.E.cantaleyre..... Cadastre - Section : ..I..... N° parcelle : ...232.....

Joindre la localisation de l'ouvrage sur un plan au 1/25000ème et un extrait cadastral (ou document permettant une localisation plus précise)

II. Nature de l'ouvrage

Forage Puits Piézomètre Dispositif de rabattement de nappe

Profondeur maximale prévisionnelle * :20..... m

* si supérieur ou égale à 50m fournir le résultat de l'instruction au cas par cas suivant l'article R122-2 du code de l'environnement

Nom de la nappe ou aquifère sollicité(e) (référence et nom BD LISA) :

.....nappe du mio. plio quaternaire.....

Date prévisionnelle de commencement des travaux : 02 / 02 / 2024

III. Renseignements concernant l'entreprise chargée des travaux (possibilité de faire compléter par celle-ci)

NOM :Roquebert SEE..... PRENOM :

Raison sociale (si société) :see.Roquebert.....

SIRET : 31792615200024 _ _ _ _ _ date de naissance (si particulier) : _ _ / _ _ / _ _ _ _

Adresse : Lieu-dit :route.de.Commensacq..... Numéro :

Voie :

Code postal : 40210 _ _ Commune : ..Labouheyre.....

Tél. : 0558070094 _ _ _ Port. : 0670091082 _ _ _

Mail :roquebert.....@.wanadoo.fr.....

L'entreprise est-elle adhérente à la charte de qualité des foreurs ? Oui Non

Ouvrage réalisé en conformité avec la norme AFNOR NF X10-999 « Forage d'eau et de géothermie » ? Oui Non

→ PARTIE 2 : DESCRIPTION DE L'OUVRAGE À CRÉER

1 exemplaire par ouvrage !

Réservé administration - Identification forage

I. Localisation de l'ouvrage envisagé

Commune de situation de l'ouvrage envisagé:Pissos.....

Lieu-dit : ..lot.1..P.1.E.cantaleyre..... Cadastre - Section : ..J..... N° parcelle : ...232.....

Joindre la localisation de l'ouvrage sur un plan au 1/25000ème et un extrait cadastral (ou document permettant une localisation plus précise)

II. Nature de l'ouvrage

Forage Puits Piézomètre Dispositif de rabattement de nappe

Profondeur maximale prévisionnelle * :20..... m

** si supérieur ou égale à 50m fournir le résultat de l'instruction au cas par cas suivant l'article R122-2 du code de l'environnement*

Nom de la nappe ou aquifère sollicité(e) (référence et nom BD LISA) :

...nappe du mio..plio quaternaire.....

Date prévisionnelle de commencement des travaux : _ _ / _02_ / _2024_

III. Renseignements concernant l'entreprise chargée des travaux (possibilité de faire compléter par celle-ci)

NOM :Roquebert.SEE..... PRENOM :

Raison sociale (si société) :see.Roquebert.....

SIRET :31792615200024 _ _ _ _ _ date de naissance (si particulier) : _ _ / _ _ / _ _ _ _

Adresse : Lieu-dit :route.de.Commensacq..... Numéro :

Voie :

Code postal :40210 _ _ Commune : ..Labouheyre.....

Tél. : _0558070094_ _ _ _ Port. : 0670091082 _ _ _ _

Mail :roquebert.....@.wanadoo.fr.....

L'entreprise est-elle adhérente à la charte de qualité des foreurs ? Oui Non

Ouvrage réalisé en conformité avec la norme AFNOR NF X10-999 « Forage d'eau et de géothermie » ? Oui Non

IV. Technique mise en œuvre (possibilité de faire compléter par l'entreprise en charge du forage)

Réalisation d'un forage

Remplissez les tableaux ci-dessous pour décrire la réalisation et les matériaux qui seront employés (ou fournir un document équivalent sur papier libre) :

Forage

Cote début	Cote fin	Diamètre du forage	Mode de forage	Fluide du forage
0	20	244.5 mm	Battage	Eau

Équipement (tubage, cimentation, crépines, massif de gravier)

Cote début	Cote fin	Diamètre du tube (mm)	Matériau du tubage/crépine	Épaisseur (mm)	Matériau pour combler l'espace annulaire
0m	10	157/167	Tube PVC standard	5	Massif de gravier silicieux
					cimentation sous pression
10	20	157/167	Tube PVC Crépinné	5	Massif gravier silicieux

Précisez les produits qui seront injectés lors de la réalisation et leur traitement

Type de produit et quantité (boues, acidification, autres)	Méthode de traitement envisagée (indiquez néant si aucun produit)	Devenir et filière d'élimination des produits utilisés

Fournir sur papier libre la coupe technique prévisionnelle du forage précisant les équipements avec la lithologie prévisionnelle rencontrée

Équipement et protection de l'ouvrage

Fournir sur papier libre le schéma détaillé et coté des équipements de protection de la tête de forage

Tests hydrauliques

Descriptif de la méthode de réalisation des tests et identification des ouvrages suivis :

Les pompages d'essai sont réalisés avec un groupe de surface ou immergée en 6" suivant le niveau statique haut.
Les niveaux sont suivis toutes les minutes, la prise de mesures des piezomètres les plus proches sont relevés lors du pompage, en locurence le forage le plus proche 6219 libre d'accès.
Le test est réalisé sur la durée d'une heure suivant le comportement de la nappe.

V. Rapport de fin de travaux

Le demandeur s'engage à fournir (directement ou par l'intermédiaire de l'entreprise réalisant le forage) au service ayant instruit la présente demande (DDETSPP, DDTM ou DREAL) un rapport de fin de travaux conforme à l'article 10 de l'arrêté du 11/09/2003 relatif aux prescriptions générales applicables à la réalisation de forage.

VI. Conditions de surveillance et d'abandon

Le demandeur s'engage à respecter les conditions de surveillance et d'abandon du forage conformément aux articles 11 à 13 de l'arrêté du 11/09/2003 relatif aux prescriptions générales applicables à la réalisation de forage.

VII. Propriétaire de la parcelle (si différent du demandeur *) :

NOM : GFA LA CAPLANNE PRENOM :

Raison sociale (si société) : gfa la caplanne

SIRET : 352240071 _ _ _ _ _ date de naissance (si particulier) : _ _ / _ _ / _ _ _ _

Adresse : Lieu-dit : route de bern Numéro : ..4350.....

Voie :

Code postal : 40410 _ _ Commune :Pissos.....

Signature du propriétaire de la parcelle (si différent du demandeur)

Fait àPissos....., le18..... /12..... /2023

* si vous êtes propriétaire fournir un justificatif de maîtrise foncière (ex. : relevé parcellaire MSA, ...)

Saisisse:

Saisissez du texte ici

→ PARTIE 3 : DOCUMENT D'INCIDENCE RELATIF AU(X) FORAGE(S) ET À SON(LEUR) EXPLOITATION (PROJET GLOBAL)

I. Compatibilité du projet vis à vis des Schémas (Directeurs) d'Aménagement et de Gestion des Eaux ?

SDAGE ADOUR GARONNE :

- ne doit entraîner aucune dégradation de la qualité d'une nappe utilisée pour l'alimentation en eau potable.
- est exécuté de telle sorte qu'il n'y a aucune mise en communication des nappes de surface avec les nappes profondes.
- n'entre pas en concurrence avec l'alimentation en eau potable ou le thermalisme.
- ne doit pas avoir d'impact sur les milieux aquatiques et l'écoulement des cours d'eau
- ne doit pas avoir d'impact sur les zones humides
- ne doit pas avoir d'impact sur une zone de sauvegarde
- en cas de prélèvement, le forage est équipé d'un compteur d'eau

compatibilité : Oui Non

SAGE :

Si concerné, préciser le nom : Leyre, cours d'eau côtiers et milieux associés.....

compatibilité : Oui Non

Non Concerné

II. Compatibilité du projet vis-à-vis du plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) ?

Oui Non

III. Raisons pour lesquelles le projet a été retenu parmi les alternatives :

.....optimisation des ressources et infrastructures électriques et hydrauliques.....

.....
.....

IV. Incidences liées à Natura 2000

Le projet est situé en zone Natura 2000 ou à proximité (<500m) : Oui * Non

* Si « Oui », un dossier d'évaluation de l'incidence Natura 2000 doit être fourni par le déclarant. Le document (ainsi que le zonage) est téléchargeable à l'adresse suivante :

<http://landes.gouv.fr/natura-2000-dans-les-landes-a5715.html>

V. Incidences liées à l'ouvrage et à son exploitation

Pour tout projet de prélèvement d'eau ou rabattement de nappe, cocher également les cases au paragraphe VI


L'ouvrage sera-t-il situé :

	Oui *	Non
En zone inondable		X
Dans une zone d'accumulation possible d'eau		X
Dans ou à proximité d'une zone humide (<500m) * Si Oui situer sur un plan la zone humide et l'ouvrage projeté ; dans le cas d'une zone humide à une distance <100m fournir une étude d'incidence prévisionnelle ; dans tous les cas le rapport de fin de travaux devra évaluer l'incidence sur la zone humide	X	
A proximité d'un cours d'eau (<500m) * Si Oui : situer sur un plan le cours d'eau et l'ouvrage projeté ; dans le cas d'un cours d'eau à une distance <100m fournir une étude d'incidence prévisionnelle ; dans tous les cas le rapport de fin de travaux devra évaluer l'incidence sur le cours d'eau		X
A proximité (<500m) ou dans un périmètre de protection d'un point de prélèvement d'eau destinée à la consommation humaine ou des sources d'eau minérale naturelle * Si Oui identification du périmètre de protection :		X
A proximité (<500m) ou dans un périmètre de protection des stockages souterrains de gaz, d'hydrocarbures ou de produits chimiques		X
Dans une zone soumise à un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) ou un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) * Si Oui identification du(des) périmètre(s) :		X
Existe-t-il des sources ou ouvrages prélevant en nappes souterraines dans un rayon de 500 m ? * Si Oui, les indiquer sur le plan au 1/25.000ème localisant votre ouvrage. Le rapport de fin de travaux devra aussi évaluer l'incidence sur ces ouvrages	X	

Distances minimales à respecter pour des installations susceptibles d'altérer la qualité des eaux :

Indiquer la distance prévue du lieu d'implantation par rapport à :	Réglementation	Distance *
Une décharge ou une installation de stockage de déchets ?	200m	NC m
Des ouvrages d'assainissement collectif ou non collectif ?	35m	NC m
Des canalisations d'eaux usées ou transportant des matières susceptibles d'altérer la qualité des eaux souterraines ?	35m	NC m
Des stockages hydrocarbures, de produits chimiques ou phytosanitaires ?	35m	NC m
Des bâtiments d'élevage et de leurs annexes ?	35m	NC m

et dans le cas d'un forage destiné à effectuer des prélèvements d'eau potable ou pour l'arrosage des cultures maraîchères

Indiquer la distance prévue du lieu d'implantation par rapport à :	Réglementation	Distance *
Des parcelles concernées par les épandages de boues issues des stations de traitement des eaux usées urbaines ou industrielles (si pente < 7 %) ?	35m	NC m
Des parcelles concernées par les épandages de boues issues des stations de traitement des eaux usées urbaines ou industrielles (si pente > 7 %) ?	100m	NC m
 * si la distance est supérieure à 2 fois la distance réglementaire il est possible d'indiquer « Non Concerné » ou « NC »		

VI. Usages et périodes d'utilisation envisagées

Usage	Cocher si Oui	Période À préciser par usage	Volume prévisionnel (m ³ /an)
Usage agricole <ul style="list-style-type: none"> <u>Abreuvement des animaux</u> Type d'animal : Nombre : Besoins en eau : m³/an <u>Irrigation</u> Nature des cultures irriguées : <u>céréales légumes</u> Nombre de rotation(s) culturale(s) : <u>1.à.2</u> /an (ex. : cultures sous serres) Mode d'irrigation : Rivot Surface irriguée : <u>7.6</u>ha ha/an Eau stockée dans un bassin ou une réserve avant l'irrigation ? Si Oui, volume d'eau stocké : <u>.30</u> m³ <u>Lutte antigèle</u> Surface concernée : ha/an <u>Autre</u> (à préciser) : 	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	 01/05 au 30/10 	 25000
Usage industriel ou commercial Nature de l'activité (cave viticole, agroalimentaire, process non alimentaire, alimentaire, usage sanitaire, refroidissement, espaces verts, ...) : Alimentation en eau potable privée commerciale Type de local alimenté (restaurant, hôtel, gîte, débit de boissons, camping) : Nombre de personnes concernées :	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		
Usage par une collectivité publique Arrosage (pelouse, serre, terrain de sport) Préciser l'usage : Surface :m ² Entretien/nettoyage des voies et matériels publics Lutte DFCI (Défense de la Forêt Contre l'Incendie) Autre (à préciser) :	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		

VII. Fonctionnement du système de prélèvement

	Oui	Non *
Le forage sera-t-il exploité indépendamment d'autres ouvrages		X
<p>* Si Non lister les ouvrages utilisés cumulativement et décrire le fonctionnement du système (débits individuels,...) avec le positionnement du(des) compteur(s) qui ne doit (doivent) pas être commun(s) à plusieurs ressources : 6227,6215,6219,6220,6348</p> <p style="text-align: center;">borne horaire n°5285 agrement 39745</p>		

VIII. Synthèse des ouvrages utilisés et des prélèvements d'eau

Joindre la copie des autorisations de prélèvements d'eau déjà détenues par le demandeur.

IX. Moyen de comptage ou d'évaluation des prélèvements d'eau qui sera installé

Compteur volumétrique

marque * : numéro de série * :

Autre, à préciser et justifier : Horaire..... 5285.....



** information à fournir au service police de l'eau si connue ou dès la mise en place du système de pompage dans l'ouvrage*

→ PARTIE 4 : ABANDON D'OUVRAGE ET/OU DE PRÉLÈVEMENT

Réservé administration - Identification forage

1 exemplaire par ouvrage !

I. Identification et localisation de l'ouvrage à abandonner

identification de l'ouvrage à abandonner :6226.....1.forage.....

Commune de situation de l'ouvrage : ..Pissos.....

Lieu-dit :toumas.....

Cadastre - Section :I..... N° parcelle :232.....

La localisation de(s) ouvrage(s) sur un Plan au 1/25000ème et un extrait cadastral est à joindre (ou document permettant une localisation plus précise)

Références du récépissé de déclaration (date et numéro) :6226.....

II. Nature de l'ouvrage

Forage Puits Piézomètre Dispositif de rabattement de nappe

Profondeur :20 maximum..... m

	Oui	Non
Cimentation des tubages, des espaces annulaires	X	
Margelles en béton	X	
Tête de forage	X	

La coupe technique de l'ouvrage à combler est à joindre au présent document.

Nom de la nappe ou de l'aquifère sollicité(e) (référence et nom BD LISA) :

.....nappe du mio..plio.quaternaire.....

III. Moyen de comptage ou d'évaluation des prélèvements d'eau équipant l'ouvrage

Compteur volumétrique,

marque :

numéro de série :

index de fin d'usage :

Date de cessation de l'usage :

Autre (à préciser et justifier) :horaire sur la pompe de reprise.....

IV. date des travaux de comblement :

prévisionnelle :au moment de la réalisation du nouveau forage...02/2024.....

réalisée :02/2024.....

→ PARTIE 4 : ABANDON D'OUVRAGE ET/OU DE PRÉLÈVEMENT

Réservé administration - Identification forage

1 exemplaire par ouvrage !

I. Identification et localisation de l'ouvrage à abandonner

identification de l'ouvrage à abandonner :6218.....

Commune de situation de l'ouvrage : ..Pissos.....

Lieu-dit :toumas.....

Cadastre - Section :I..... N° parcelle :232.....

La localisation de(s) ouvrage(s) sur un Plan au 1/25000ème et un extrait cadastral est à joindre (ou document permettant une localisation plus précise)

Références du récépissé de déclaration (date et numéro) :6218.....

II. Nature de l'ouvrage

Forage Puits Piézomètre Dispositif de rabattement de nappe

Profondeur :20 maximum..... m

	Oui	Non
Cimentation des tubages, des espaces annulaires	X	
Margelles en béton	X	
Tête de forage	X	

La coupe technique de l'ouvrage à combler est à joindre au présent document.

Nom de la nappe ou de l'aquifère sollicité(e) (référence et nom BD LISA) :

.....nappe du mio., plio. quaternaire.....

III. Moyen de comptage ou d'évaluation des prélèvements d'eau équipant l'ouvrage

Compteur volumétrique,

marque :

numéro de série :

index de fin d'usage :

Date de cessation de l'usage :

Autre (à préciser et justifier) :horaire sur la pompe de reprise.....

IV. date des travaux de comblement :

prévisionnelle :au moment de la réalisation du nouveau forage...02/2024.....

réalisée :02/2024.....

V. Renseignements concernant l'entreprise chargée des travaux (possibilité de faire compléter par celle-ci)

NOM : Fabre PRENOM : Guillaume

Raison sociale (si société) : SCEA CANTALEYRE

SIRET : 49934168300021 _ _ _ _ _ date de naissance (si particulier) : _ _ / _ _ / _ _ _ _

Adresse : Lieu-dit : Numéro : 4350

Voie : route de bern

Code postal : (40410) _ _ Commune : Pissos

Tél. : _ _ _ _ _ Port. : 06 07 08 30 25 _ _ _

Mail : guillaumefabre .@.orange.fr

L'entreprise est-elle adhérente à la charte de qualité des foreurs ? Oui Non

Comblement réalisé en conformité avec la norme AFNOR NF X10-999 « Forage d'eau et de géothermie » ? Oui Non

VI. Techniques retenues pour réaliser le comblement (descriptif technique et schéma), possibilité de faire compléter par l'entreprise en charge du forage :

Fournir sur papier libre le schéma détaillé et coté précisant la technique mise en place ainsi que le descriptif technique

VII. Propriétaire de la parcelle (si différent du demandeur *) :

NOM : GFA LA CAPLANNE PRENOM :

Raison sociale (si société) : GFA LA CAPLANNE

SIRET : 352240071 _ _ _ _ _ date de naissance (si particulier) : _ _ / _ _ / _ _ _ _

Adresse : Lieu-dit : Numéro : 4350

Voie : route de bern

Code postal : (40410) _ _ Commune : Pissos

Signature du propriétaire de la parcelle (si différent du demandeur)

Fait à Pissos, le 18 / 12 / 2023

* si vous êtes propriétaire fournir un justificatif de maîtrise foncière (ex. : relevé parcellaire MSA, ...)

ANNEE DE MAJ 2014											DEP DIR 40 0	COM 227 PISSOS	ROLE A	RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ				NUMERO COMMUNAL	+00073		
Propriétaire											PBB8RW	GFA LA CAPLANE									
4350 RTE DE BERN											40410 PISSOS										
PROPRIÉTÉS NON BÂTIES																					
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS										EVALUATION											
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	FP/DP	S TAR	SUF	GR/SS GR	CLASSE	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO	AN RET	FRAC RC F			
90	I	137		TOUMAS OUEST	B195		1	A		T	01		1 67 00	53,34	A	TA					
90	I	138		TOUMAS OUEST	B195		1	A		T	01		15 74 60	502,96	A	TA					
90	I	225		PAS DARRANS	B147	0124	1	A		T	01		1 09 80	35,07	A	TA					
91	I	231		TOUMAS EST	B194	0072	1	A		BR	03	PIN	2 21 22	65,15	A	TA					
91	I	232		TOUMAS EST	B194	0072	1	A		T	01		5 24 00	167,39	A	TA		1			
93	I	235		TOUMAS OUEST	B195	0141	1	A		T	01		2 95 40	94,35	A	TA					
94	I	238		THOUMAS	B192		1	A		T	01		83 96	26,83	A	TA					
94	I	240		TOUMAS OUEST	B195	0145	1	A		L	02		1 12 56	8,16	A	TA					
90	I	243		MOULIN DE LA HILLE	B134	0151	1	A		T	01		11 56	3,7	A	TA					
93	I	246		TOUMAS OUEST	B195	0147	1	A		T	01		2 85 64	91,24	A	TA					
93	I	253		TOUMAS OUEST	B195	0140	1	A		T	01		69 83	22,3	A	TA					
93	I	256		TOUMAS OUEST	B195	0139	1	A		T	01		5 97 57	190,87	A	TA		1			

Source : Direction Générale des Finances Publiques page : 4

SEE ROQUEBERT

FORAGE - SONDAGE - ARROSAGE

460 ROUTE DE COMMENSACQ - BP N°51
40 210 LABOUHEYRE

METHODOLOGIE POMPAGES D'ESSAI

A la suite du pompage de développement, un pompage d'essai d'une heure sera réalisé à un débit de 30 M3/h à l'aide d'une pompe immergée de diamètre 6" et d'une puissance de 4 KW ;
Le niveau piézométrique sera suivi sur le forage le plus proche avant et après le pompage.
Le forage le plus proche (n°62.18...) sera libre d'accès (sans pompe immergée) afin de pouvoir réaliser le suivi piézométrique dans de bonnes conditions.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DES LANDES

DEMANDE d'AUTORISATION ADMINISTRATIVE PROPRE à NATURA2000

Valant également EVALUATION des INCIDENCES du PROJET



Rappel : Si votre projet est mentionné dans l'arrêté préfectoral n° 2012-592 du 3 août 2012 et n'est pas soumis par ailleurs à une procédure de déclaration, d'autorisation ou d'approbation, vous devez déposer une demande au titre du régime d'autorisation administrative propre à Natura 2000.

A quoi sert le formulaire ?

Ce formulaire vous aide à déposer votre demande d'autorisation, en permettant de répondre à la question préalable suivante : mon activité ou mon projet est-il susceptible d'avoir un impact négatif sur un site Natura 2000 ?

Il peut notamment être utilisé par les porteurs de petits projets qui pressentent que leur projet n'aura pas d'effet important sur un site Natura 2000.

Ce formulaire fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure à l'absence d'incidence significative.

Attention : si tel n'est pas le cas et qu'un impact non négligeable est possible, une évaluation des incidences plus poussée doit être conduite.

Par qui ?

Ce formulaire est à remplir par le **porteur du projet**, en fonction des informations dont il dispose (cf. p.8 : « où trouver de l'information sur Natura 2000? »).

Pour qui ?

Ce formulaire doit être envoyé à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) des Landes (coordonnées en p.8). Le délai d'instruction est de **deux mois**.

Conseils pratiques

Avant de commencer à remplir le formulaire lisez-le dans son intégralité et rendez-vous sur le site internet de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement d'Aquitaine (lien p.8) pour récupérer les informations utiles.

Il est possible de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu.

Coordonnées du porteur de projet :

Nom (personne morale ou physique) : SCEA CANTALEYRE

Commune et département : Pissos Landes

Adresse : 4350 ROUTE DE BERN 40410 PISSOS

Téléphone : 06 07 08 30 25 Fax :

Mèl : guillaumefabre@orange.fr

Type de projet : renouvellement forage

1 - Description du projet

1.a. Nature du projet

- Premiers boisements
- Retournement de prairie ou de landes
- Travaux d'entretien, de réparation ou de renforcement de ponts, viaducs ou tunnels
- Travaux ou aménagements sur des parois rocheuses ou cavités souterraines
- Création de chemin ou sentier pédestre, équestre ou cycliste

Référez-vous à l'annexe de l'arrêté préfectoral n° 2012-594 du 3 août 2012 pour vérifier, en fonction du type de projet et du site Natura 2000 sur lequel il se déroule, si vous êtes soumis à une évaluation des incidences ou non.

1.b. Localisation et cartographie

Joindre une carte au 1/25 000^{ème} permettant de localiser précisément le projet et le ou les sites Natura 2000 concernés. La cartographie du projet doit prendre en compte les phases temporaires (ex : chantier) et les éventuels aménagements qui y sont liés (ex : chemin d'accès).

Conseil pratique : utilisez les cartes disponibles sur le site internet DREAL (cf. p.8 « la cartographie et les données sur les sites Natura 2000 ») pour obtenir les périmètres des sites Natura 2000. L'utilisation d'une carte IGN est également possible. Un tracé à la main de l'emprise du projet est suffisant.

Situation du projet :

Nom de la commune : **Pissos** Code postal : **40410**
Lieu-dit : **Toumas**

au sein du (des) site(s) Natura 2000 suivants :

n° : FR.7200721 - Nom : **Vallée de la grande et petite Leyre**
n° : FR - Nom :

1.c. Description du projet (Joindre si nécessaire une description détaillée du projet sur papier libre en complément à ce formulaire)

..... **Remplacement d'un forage destiné à l'irrigation agricole pour exploitation**
..... **classée criTERRES niveau 2**
.....
.....
.....
.....
.....

Expliquer les raisons qui motivent le projet

Optimisation énergétique et hydraulique

Emprises au sol temporaire et permanente (si connues) : ...1..... m² (permanente)

.....m² (temporaire)

ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

< 100 m²

1 000 à 10 000 m² (1 ha)

100 à 1 000 m²

> 10 000 m² (> 1 ha)

Longueur (si linéaire) : (ml).

Calendrier : indiquer la période de réalisation avec le plus de précisions possibles (début / fin des travaux, jour/nuit, ...).

..... courant 02/2024 en journée

2 – Description de la zone d'implantation du projet

L'importance de l'impact d'un projet peut être différente en fonction de la sensibilité de l'environnement où il se déroule. Il convient donc de faire un état des lieux succinct.

2.a. Usages actuels sur la zone de réalisation du projet

Quelles sont les autres activités qui peuvent se dérouler (régulièrement ou de manière occasionnelle) à l'endroit où vous souhaitez réaliser votre projet ? Cocher les cases correspondantes.

Aucune

Chasse

Pêche

Sport & Loisirs (VTT, 4x4, quads, escalade, vol libre...)

Agriculture

Pâturage / fauche

Sylviculture

Décharge sauvage

Constructions ou campings, zone non naturelle :

Autre (préciser l'usage) :

Commentaires :

2.b. Milieux naturels et espèces

A quoi ressemble le lieu où vous souhaitez réaliser votre projet d'un point de vue écologique ? Compléter les tableaux suivants en fonction de vos connaissances.

Le document d'objectifs (DOCOB) du site Natura 2000, s'il est terminé, peut vous apporter des informations (cf. p.8 « cartographie et données sur les sites Natura 2000 »).

Les milieux naturels :

Remarque : dans le cas d'un pont ou d'une cavité, indiquer le milieu environnant.

TYPE D'HABITAT NATUREL		Cocher si présent	Commentaires
Milieux ouverts ou semi-ouverts	pelouse		
	pelouse semi-boisée		
	lande		
	garrigue / maquis		
	autre :		
Milieux forestiers	forêt de résineux		
	forêt de feuillus		
	forêt mixte		
	plantation		
	autre :		
Milieux rocheux	falaise		
	affleurement rocheux		
	éboulis		
	blocs		
	autre :		
Zones humides	fossé		
	cours d'eau		
	étang		
	tourbière		
	gravière		
	prairie humide		
	autre :m		
Milieux littoraux et marins	falaises et récifs		
	grottes		
	autre :		
Autre type de milieu	Agricole		pas d'impact puisque remplacement d'existant

3 – Incidences du projet

Il s'agit ici d'**analyser les impacts de manière graduelle** : le projet en tant que tel, les effets du projet sur son lieu d'implantation et enfin les effets du projet à l'échelle du ou des sites Natura 2000 et de ses enjeux de conservation.

3.a. Effets prévisibles du projet

Quels peuvent être les effets de votre projet sur son environnement ? Les effets peuvent venir du projet en lui-même ou des aménagements nécessaires à sa réalisation : ils peuvent donc se faire sentir loin du projet proprement dit (chemin d'accès, poussières,...) ou avoir lieu avant ou après la réalisation du projet proprement dit.

- Pistes de chantier, circulation
- Modification du type d'occupation du sol
- Rejets dans le milieu aquatique
- Poussières, vibrations
- Pollutions possibles
- Bruits
- Autres types de pollution :

Commentaires :

aucune modification

3.b. Effets sur la zone d'implantation du projet

Quels vont être les effets de votre projet sur la faune et la flore que vous avez décrit plus haut (aux points 2-b et 2-c)? Ces effets peuvent être temporaires ou permanents. Ils peuvent être dus à des aménagements nécessaires au projet (chemin d'accès par exemple). Ils peuvent également s'ajouter aux effets d'autres activités qui ont lieu au même endroit.

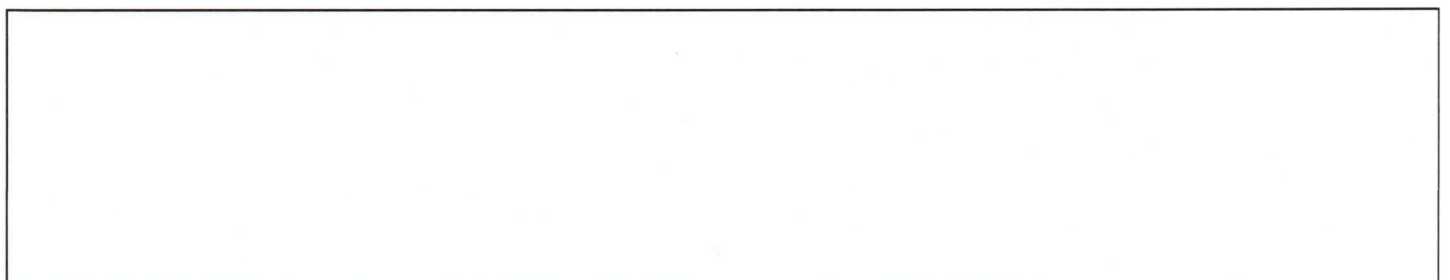
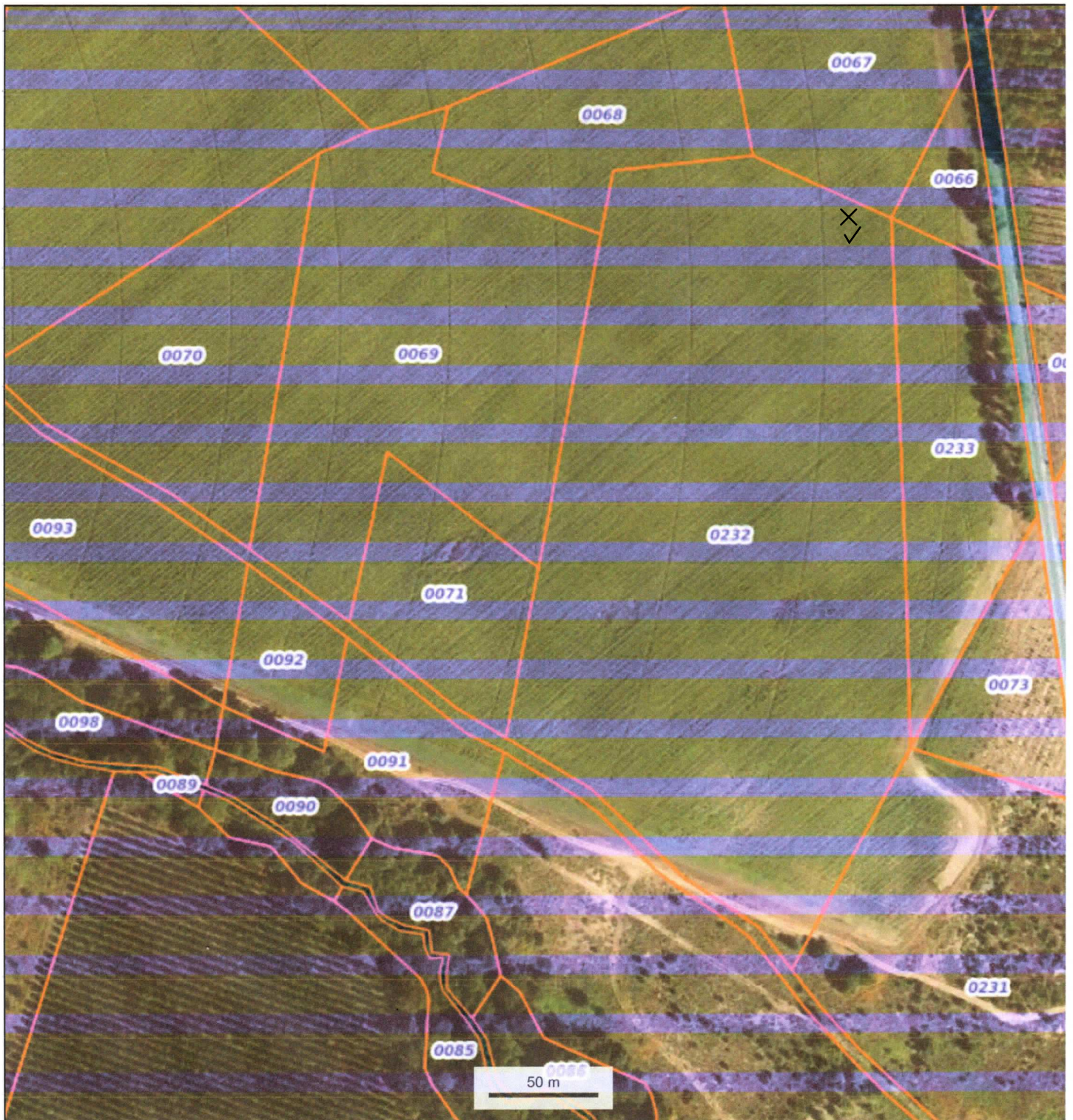
Cocher la ou les cases qui correspondent :

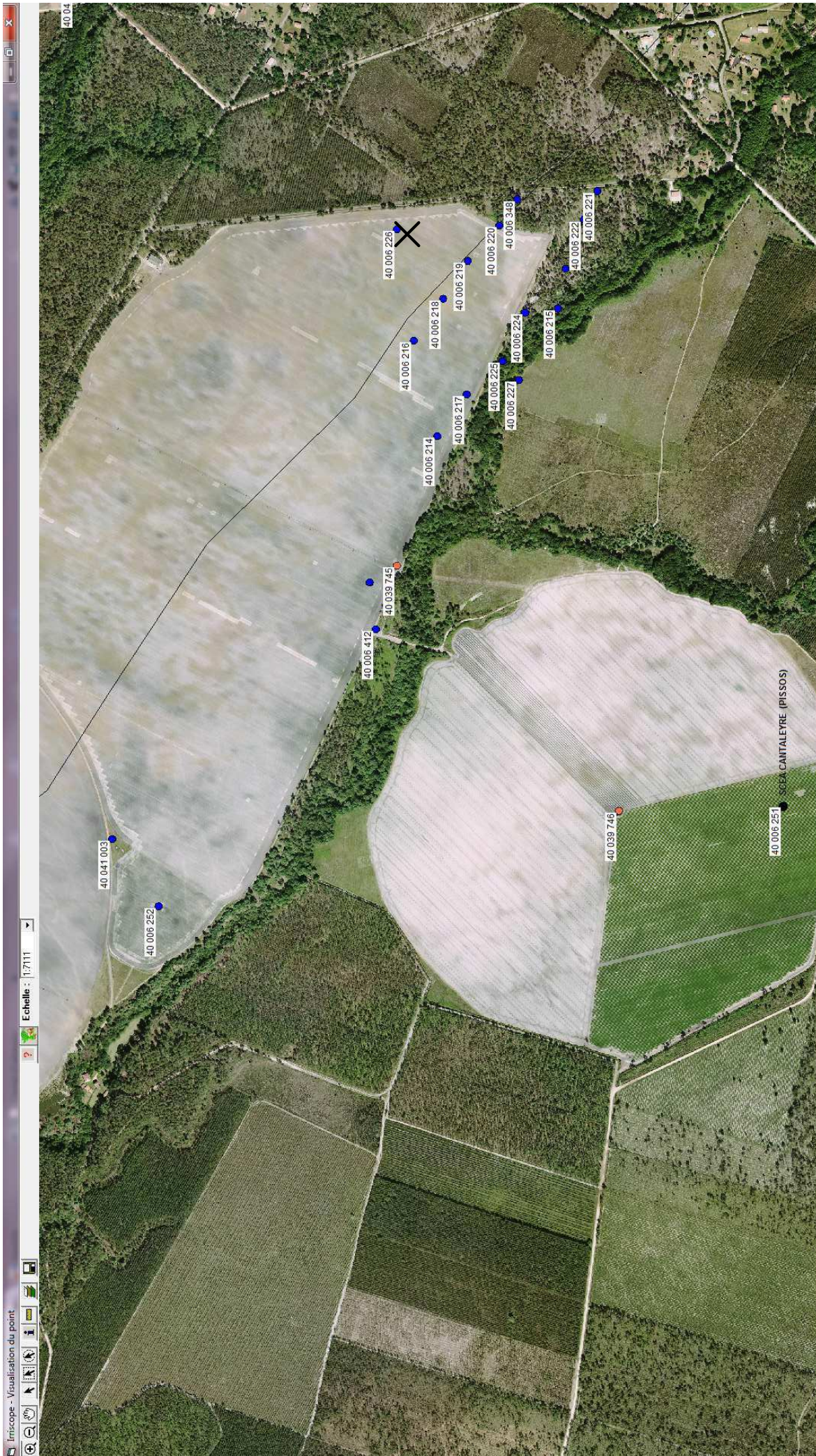
- destruction ou détérioration d'habitat (milieu naturels) : quel milieu est touché, et sur quelle surface ? ;
- destruction d'espèces : des animaux vont-ils être tués ou des plantes (listées au point 2-c) vont-elles être détruites dans le cadre de votre projet ? Lesquelles ? ;
- perturbations possibles des espèces dans leurs fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...) : des animaux vont-ils être dérangés par votre projet ?

Commentaires :

aucune perturbation puisque aucun changement

localisation cadastrales





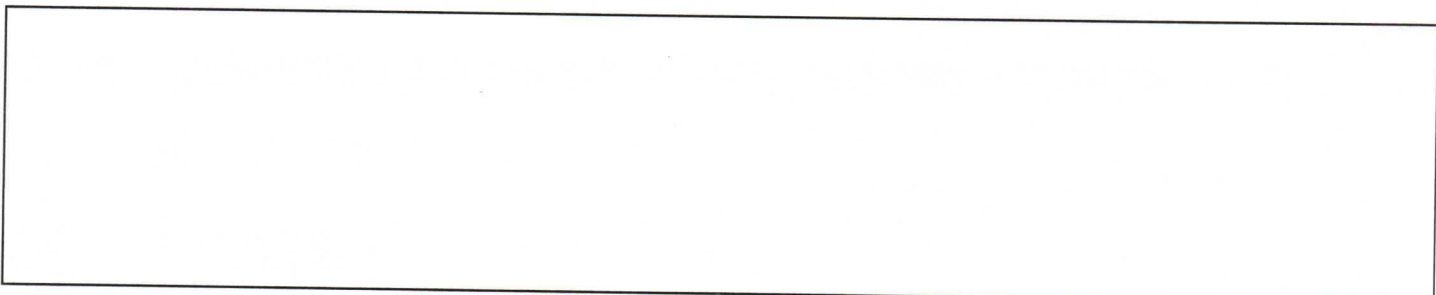
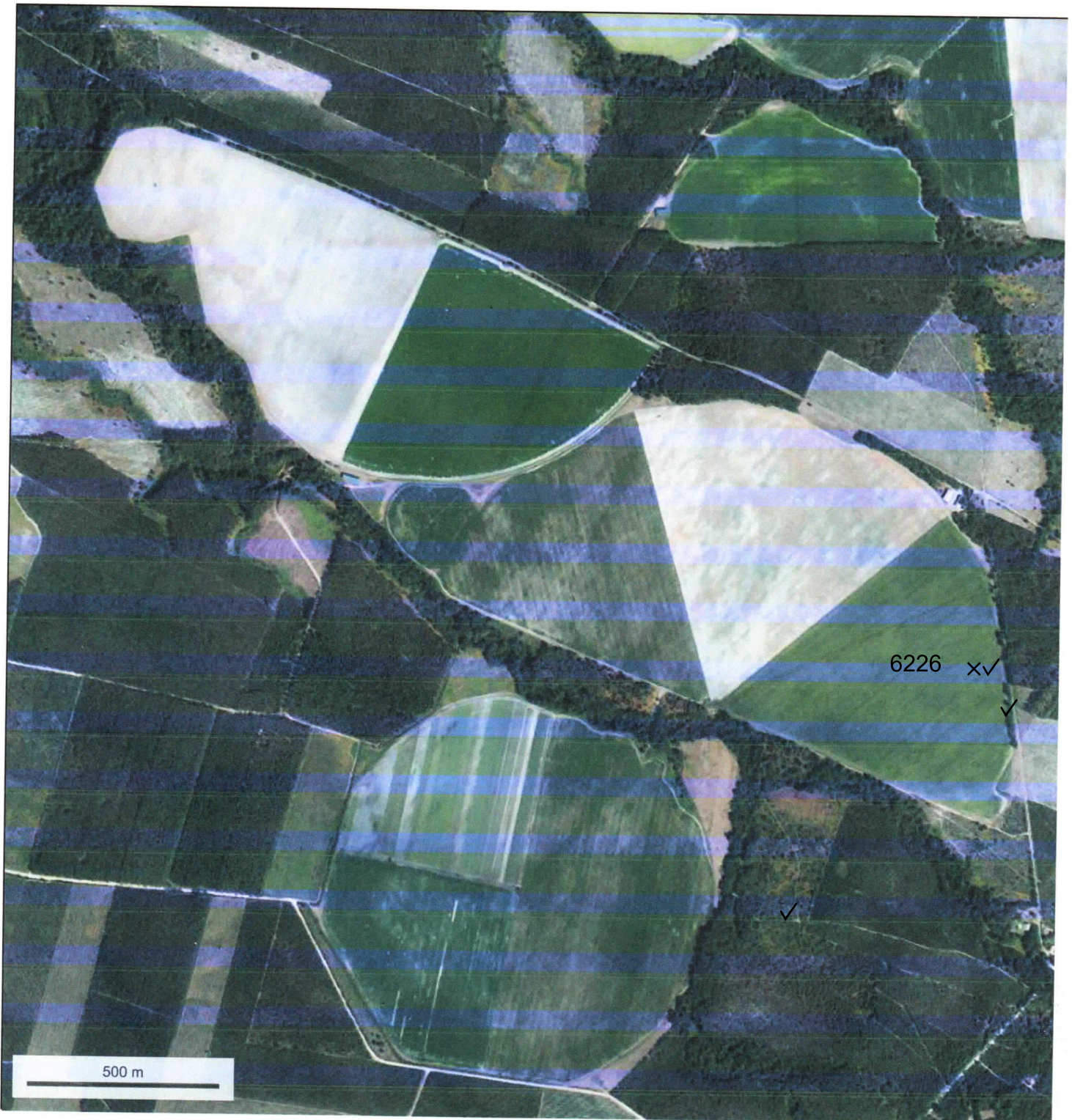
X emplacement
nouveau forage

ouvrage de suivi sera
le 6219 au sud du
6226

Forage 6226

✓ emplacement pour remplacement

✗ emplacement pour remplacement



Abandon et comblement de forage

Tout forage abandonné doit être obligatoirement comblé par des techniques appropriées permettant de garantir l'absence de circulation d'eau et l'absence de transfert de pollution.

Conditions d'abandon

Les principales raisons d'abandons sont :

- propriétaire ne souhaitant pas faire les travaux de réhabilitation nécessaire suite à une inspection,
- forage ayant été réalisé pour des travaux de recherche et non destiné à l'exploitation,
- pompages d'essais n'ayant pas donné les résultats attendus,
- ouvrages en fin de vie.



Injection de ciment

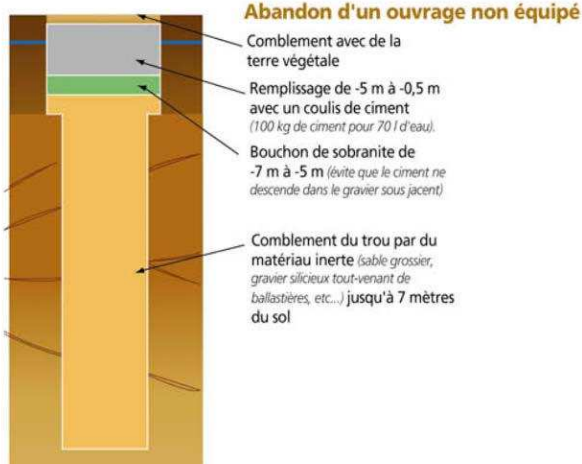
Photo J.C. Martin

Mise en sécurité du forage

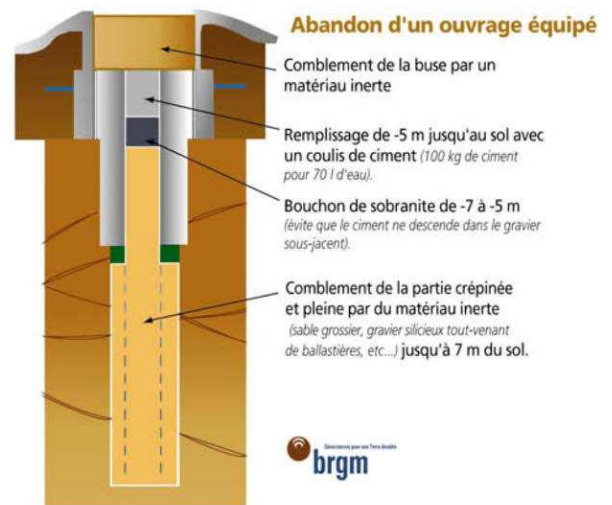
Les pompes et tous les accessoires situés dans le forage, ou tombés au fond de celui-ci, doivent être démontés et évacués du site. De même pour tous les dépôts s'ils peuvent présenter un risque environnemental.

Le ciment utilisé doit être compatible avec la qualité chimique de l'eau (p.ex. ciment prise mer pour eau salée).

Si le forage recoupe plusieurs nappes, l'objectif sera d'isoler et de séparer durablement les aquifères concernés.



Abandon d'un forage non équipé, extrait de la plaquette « le forage d'eau en Bretagne »



Abandon d'un forage équipé, extrait de la plaquette « le forage d'eau en Bretagne »

Aspects réglementaires

L'exploitant informe par courrier le préfet, l'agence de l'eau et le BRGM au plus tard un mois après la décision de combler l'ouvrage.

Pour les forages situés à l'intérieur d'un périmètre de protection de captage d'eau potable, les travaux prévus pour la remise en état du captage doivent être portés à la connaissance du préfet trois mois avant leur démarrage.

Pour tous les forages, un rapport de travaux est adressé au préfet dans un délai de deux mois suivant la fin des travaux de comblements. Il contiendra notamment les références de l'ouvrage comblé, l'aquifère précédemment surveillé ou exploité et les travaux de comblement réalisés. Cette formalité met fin aux obligations d'entretien et de surveillance de l'ouvrage.

Il est recommandé de conserver un repérage sur site de la localisation de l'ouvrage abandonné, si cela ne nuit pas aux activités prévues sur le site.

Références :

Norme AFNOR NF X10-999. Avril 2007. Réalisation, suivi et abandon d'ouvrages de captage ou de surveillance des eaux souterraines réalisés par forages.

Guide d'application de l'arrêté interministériel du 11/9/2003 relatif à la rubrique 1.1.0 de la nomenclature eau : sondage, forage, puits, ouvrage souterrain non domestique.

BRGM —Service EAU

3, avenue C. Guillemin, BP 36009

45060 ORLEANS Cedex 2, FRANCE

tél. +33(0)2 38 64 48 89 / b.vittecoq@brgm.fr



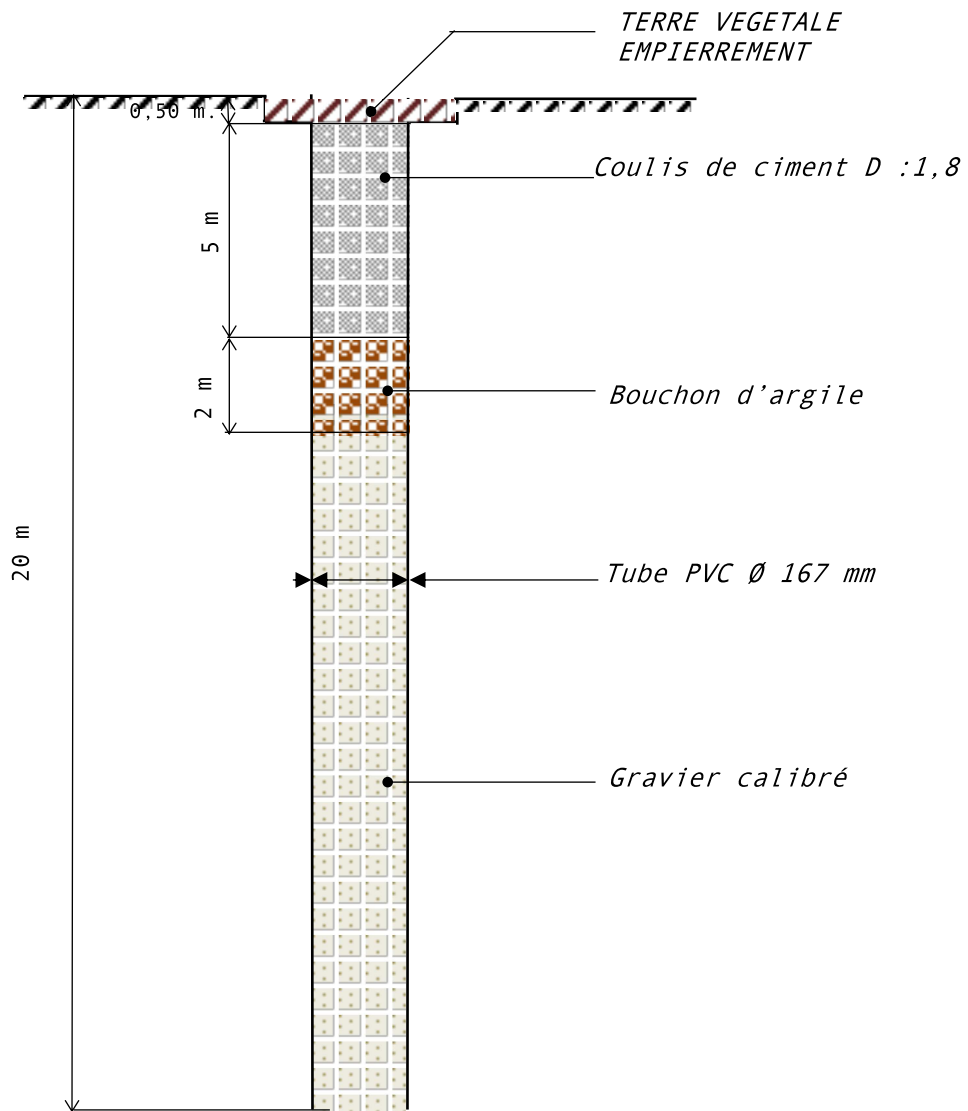
Géosciences pour une Terre durable

brgm

SCEA CANTALEYRE

COUPE PREVISIONNELLE DE COMPLEMENT

Comblement des 02 forages selon la norme AFNOR NF X10-999.



SEE ROQUEBERT

FORAGES - SONDAGES - ARROSAGE

460 Route de Commensacq

40210 LABOUHEYRE

TEL : 05 58 07 00 94 - FAX : 05 58 07 10 65

Registre des autorisations détenues au titre de la loi sur l'eau Campagne d'irrigation étiage 2022 hors ZRE

Monsieur le gerant SCEA CANTALEYRE

4350 ROUTE DE BERN
40410 PISSOS

Tel. 05 58 08 93 59 Port. 06 07 08 30 25

E - mail guillaume@orange.fr

N° Police Eau 3997

N° AEAG 40227410B

N° Pacage 040009606

N° CACG

N° SIRET 49934168300021

Numéro agrément	Autorité	Type	Milieu sollicité	Milieu alimenté	Commune	Lieudit	Cadastre	Période	Agrément co-géré par	Prof m.	Débit m3/h	Surface ha	Volume m3	Compteur
6414	DDTM 40	Forage	NAPPE DU MIOCENE (AQUITANIEN)	Champ captant + Citerne STATION 1 CANTALEYRE	PISSOS	TOUMAS OUEST	I 225	ETE - 01/05-31/10	SCEA CANTALEYRE	180	130	39,00	140400	17939
6412	DDTM 40	Forage	NAPPE DU MIOCENE (HELVETIEN)	Champ captant + Citerne STATION 1 CANTALEYRE	PISSOS	TOUMAS OUEST	I 274	ETE - 01/05-31/10	SCEA CANTALEYRE	50	100	30,00	108000	11263
6348	DDTM 40	Forage	NAPPE DU MIO-PLIO-QUATERNAIRE	Champ captant + Citerne STATION 1 CANTALEYRE	PISSOS	PARC DE DUPOUY	I 231	ETE - 01/05-31/10	SCEA CANTALEYRE	18	35			Inutile
6227	DDTM 40	Forage	NAPPE DU MIO-PLIO-QUATERNAIRE	Champ captant + Citerne STATION 1 CANTALEYRE	PISSOS	PARC DE DUPOUY	I 100	ETE - 01/05-31/10	SCEA CANTALEYRE	15	23			Inutile
6226	DDTM 40	Forage	NAPPE DU MIO-PLIO-QUATERNAIRE	Champ captant + Citerne STATION 1 CANTALEYRE	PISSOS	PARC DE DUPOUY	I 232	ETE - 01/05-31/10	SCEA CANTALEYRE	15	23			Inutile
6225	DDTM 40	Forage	NAPPE DU MIO-PLIO-QUATERNAIRE	Champ captant + Citerne STATION 1 CANTALEYRE	PISSOS	PARC DE DUPOUY	I 91	ETE - 01/05-31/10	SCEA CANTALEYRE	15	23			Inutile
6224	DDTM 40	Forage	NAPPE DU MIO-PLIO-QUATERNAIRE	Champ captant + Citerne STATION 1 CANTALEYRE	PISSOS	PARC DE DUPOUY	I 76	ETE - 01/05-31/10	SCEA CANTALEYRE	15	23			Inutile
6223	DDTM 40	Forage	NAPPE DU MIO-PLIO-QUATERNAIRE	Champ captant + Citerne STATION 1 CANTALEYRE	PISSOS	PARC DE DUPOUY	I 76	ETE - 01/05-31/10	SCEA CANTALEYRE	15	23			Inutile
6222	DDTM 40	Forage	NAPPE DU MIO-PLIO-QUATERNAIRE	Champ captant + Citerne STATION 1 CANTALEYRE	PISSOS	PARC DE DUPOUY	I 231	ETE - 01/05-31/10	SCEA CANTALEYRE	15	23			Inutile
6221	DDTM 40	Forage	NAPPE DU MIO-PLIO-QUATERNAIRE	Champ captant + Citerne STATION 1 CANTALEYRE	PISSOS	PARC DE DUPOUY	I 231	ETE - 01/05-31/10	SCEA CANTALEYRE	15	23			Inutile
6220	DDTM 40	Forage	NAPPE DU MIO-PLIO-QUATERNAIRE	Champ captant + Citerne STATION 1 CANTALEYRE	PISSOS	PARC DE DUPOUY	I 73	ETE - 01/05-31/10	SCEA CANTALEYRE	15	23			Inutile
6219	DDTM 40	Forage	NAPPE DU MIO-PLIO-QUATERNAIRE	Champ captant + Citerne STATION 1 CANTALEYRE	PISSOS	PARC DE DUPOUY	I 232	ETE - 01/05-31/10	SCEA CANTALEYRE	15	23			Inutile

Numéro agrément	Autorité	Type	Milieu sollicité	Milieu alimenté	Commune	Lieu-dit	Cadaastre	Période	Agrément co-géré par	Prof m.	Débit m3/h	Surface ha	Volume m3	Compteur
6218	DDTM 40	Forage	NAPPE DU MIO-PLIO-QUATERNAIRE	Champ captant + Citerne STATION 1 CANTALEYRE	PISSOS	PARC DE DUPOUY	I 232	ETE - 01/05-31/10	SCEA CANTALEYRE	15	23			Inutile
6217	DDTM 40	Forage	NAPPE DU MIO-PLIO-QUATERNAIRE	Champ captant + Citerne STATION 1 CANTALEYRE	PISSOS	PARC DE DUPOUY	I 93	ETE - 01/05-31/10	SCEA CANTALEYRE	15	23			Inutile
6216	DDTM 40	Forage	NAPPE DU MIO-PLIO-QUATERNAIRE	Champ captant + Citerne STATION 1 CANTALEYRE	PISSOS	PARC DE DUPOUY	I 69	ETE - 01/05-31/10	SCEA CANTALEYRE	15	23			Inutile
6215	DDTM 40	Forage	NAPPE DU MIO-PLIO-QUATERNAIRE	Champ captant + Citerne STATION 1 CANTALEYRE	PISSOS	PARC DE DUPOUY	I 76	ETE - 01/05-31/10	SCEA CANTALEYRE	15	23			Inutile
6214	DDTM 40	Forage	NAPPE DU MIO-PLIO-QUATERNAIRE	Champ captant + Citerne STATION 1 CANTALEYRE	PISSOS	PARC DE DUPOUY	I 93	ETE - 01/05-31/10	SCEA CANTALEYRE	16	23			Inutile
Caractéristiques communes :														
												117,00	421200	

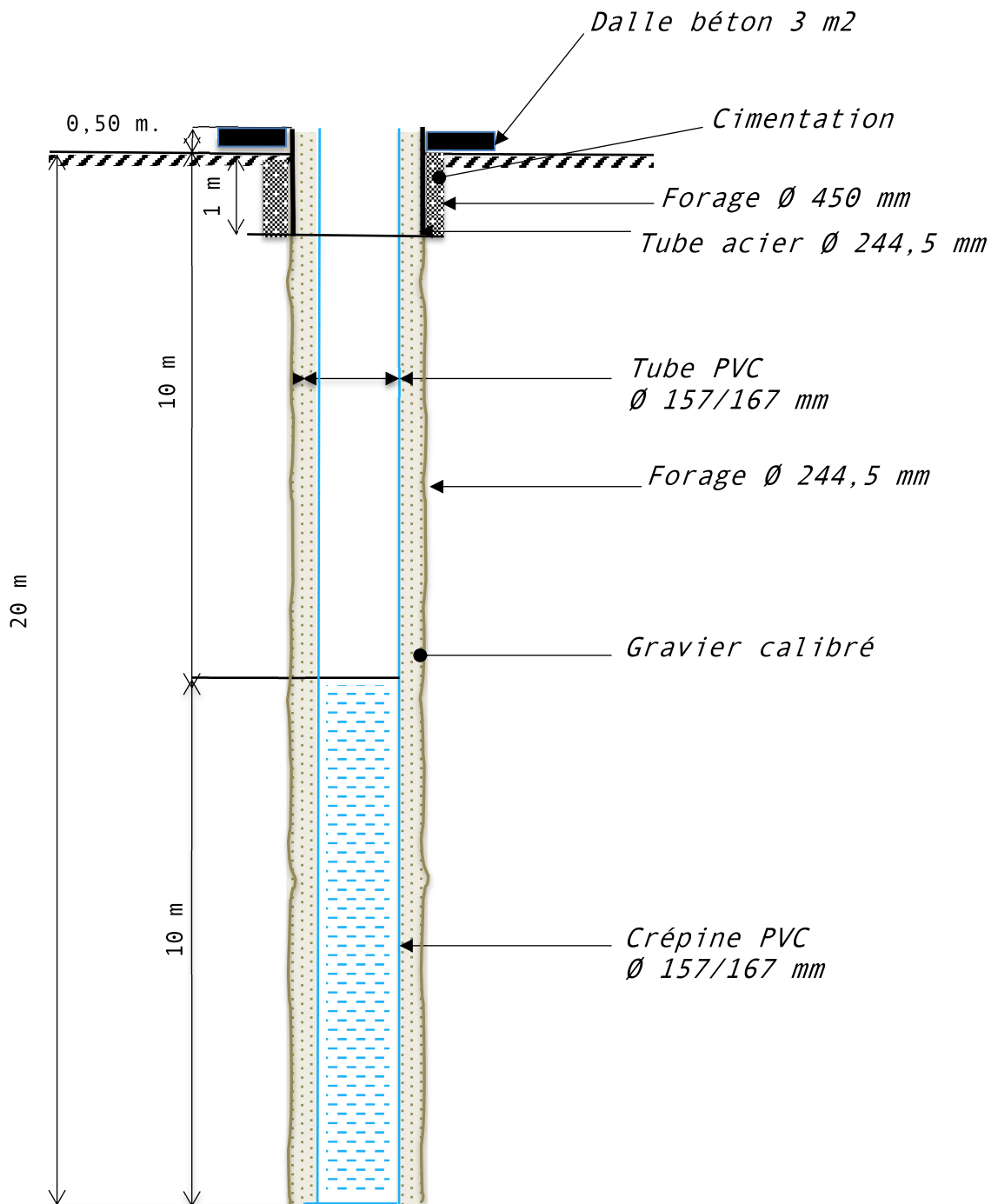
39745	SCEA CANTALEYRE	Pompage en citerne	Champ captant + Citerne STATION 1 CANTALEYRE	Illet 57147	PISSOS	RESEAU	I 225	ETE - 01/05-31/10	SCEA CANTALEYRE		336	106,00	381600	5285 HORAIRE 336m³/h
39746	SCEA CANTALEYRE	Pompage en citerne	Champ captant + Citerne STATION 1 CANTALEYRE	Illet 57148	PISSOS	RESEAU	J 88	ETE - 01/05-31/10	SCEA CANTALEYRE		275	80,00	288000	5286 HORAIRE 275m³/h

41003	DDTM 40	Forage	NAPPE DU MIO-PLIO-QUATERNAIRE	Champ captant PETIT PIVOT	PISSOS	P5	I 265	ETE - 01/05-31/10	SCEA CANTALEYRE	13	10			Inutile
6252	DDTM 40	Forage	NAPPE DU MIO-PLIO-QUATERNAIRE	Champ captant PETIT PIVOT	PISSOS	TOUMAS OUEST	I 285	ETE - 01/05-31/10	SCEA CANTALEYRE	16	10			Inutile
6251	DDTM 40	Forage	NAPPE DU MIO-PLIO-QUATERNAIRE	Champ captant PETIT PIVOT	PISSOS	TOUMAS	I 265	ETE - 01/05-31/10	SCEA CANTALEYRE	16	23			Inutile
Caractéristiques communes :														
												4,00	14400	

41916	SCEA CANTALEYRE	Borne	Champ captant PETIT PIVOT	Illet 58007	PISSOS	PETIT PIVOT		ETE - 01/05-31/10	SCEA CANTALEYRE			4,00	14400	6552 HORAIRE 12m³/h
-------	-----------------	-------	---------------------------	-------------	--------	-------------	--	-------------------	-----------------	--	--	------	-------	---------------------

COUPE TECHNIQUE PREVISIONNELLE

SCEA CANTALEYRE À PISSOS



Coupe lithologique prévisionnelle :

0-1,5 m : terre végétale + alios

1,5-20 m : sable blanc

SEE ROQUEBERT

FORAGES - SONDAGES - ARROSAGES

460 Route de Commensacq

40210 LABOUEYRE

TEL : 05 58 07 00 94 - FAX : 05 58 07 10 65

